

Prérequis

Contrôleur Technique de Véhicules Légers déjà titulaire de l'habilitation relative au contrôle technique des véhicules équipés d'un réservoir de gaz carburant.

Objectifs

Cette formation permet de recouvrer la qualification pour les contrôles techniques des véhicules légers pour lesquels le gaz naturel ou le gaz de pétrole liquéfié constitue une des sources d'énergie.

Durée et contexte

Conformément **2ème alinéa du point C.1 de l'annexe IV de l'arrêté du 18/06/91 modifié**, la durée de la formation de remise à niveau GAZ est fixée à :

- 02 heures (en distanciel avec le test de 0h30 mn),

avant le 31 mars de l'année en cours et avant toute reprise d'activité de contrôles techniques de véhicules pour lesquels le gaz naturel ou le gaz de pétrole liquéfié constitue une des sources d'énergie au-delà de cette échéance.

Modalité d'inscription :

Pour les sociétaires de la Coopérative A3S

- ➔ S'inscrire depuis votre espace intranet rubrique « formation », puis « Ajouter une inscription » et choisir la formation souhaitée (dates et lieux)

Pour les tiers non associés

- ➔ S'inscrire à partir du site internet www.autosecuritas.fr, cliquez sur « formation », puis « Ajouter une inscription » et choisir la formation souhaitée (dates et lieux).

Délai d'accès :

Les sessions de formation proposées sont disponibles sur votre espace inscription en menu déroulant.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la veille du début de la formation.

Tarifs :

Nous consulter ou renseigner la fiche d'information.

Méthodes mobilisées

- Accès à la formation via une interface dédiée disponible sur l'espace intranet des centres et via le site Autosecuritas.

- Supports de téléformation disponibles pour les stagiaires depuis l'espace intranet en format PowerPoint avec une animation web
- Besoin d'une connexion internet de très bonne qualité

Modalité d'évaluation

La formation est validée après un contrôle de connaissances satisfaisant.

Le résultat est considéré comme satisfaisant à compter d'une note au moins égale à 12/20 pour chaque catégorie de véhicules, correspondant au minimum prescrit dans le programme général de formation.

Si le résultat est insatisfaisant, le stagiaire est tenu de suivre un nouveau stage.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Dès lors que l'agrément est délivré au contrôleur par la Préfecture, cette formation entièrement réalisée à distance (FAD) est ouverte aux personnes en situation de handicap.

Au niveau pédagogique, les besoins en compensation pour les personnes en situation de handicap sont assurés par la Coopérative A3S.

Merci de vous adresser à : Madame **KAMARA** au 04.91.65.83.70 Par mail : manaqualite@autosecuritas.fr

Contacts :

151 Avenue Ibrahim Ali

Immeuble George Sand

13015 Marseille

Tél 04 91 65 83 70

Mail : formation@autosecuritas.fr

Attention : La formation de remise à niveau ne dispense pas des exigences de formation prévues au point B de l'Annexe IV pour l'année civile en cours (Maintenance de qualification GAZ)